

RCS : GRASSE Code greffe : 0603

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de GRASSE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1999 B 00050 Numéro SIREN : 414 489 112 Nom ou dénomination : AB TELECOM
--

Ce dépôt a été enregistré le 13/11/2023 sous le numéro de dépôt B2023/004849

AB TELECOM
Société par actions simplifiée
Au capital de 7.622,45 Euros
Siège Social : 118 route de Cannes
06 130 GRASSE
414 489 112 RCS GRASSE

DECISION DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 30 JUIN 2023

**AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2022**

DEUXIEME DECISION – AFFECTATION DU RESULTAT

L'associée unique décide d'affecter le résultat net comptable négatif de l'exercice clos le 31.12.2022 s'élevant à 216.511 euros :

- En totalité au compte « Report à Nouveau » (216.511) euros
qui ressort désormais à (96.524) euros.

L'associée unique prend acte des distributions intervenues au cours des trois derniers exercices :

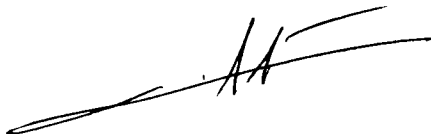
Au titre de l'exercice	Dividende global	Montant éligible à la réfaction	Montant non éligible à la réfaction
31.12.2021	Néant	Néant	
31.12.2020	Néant	Néant	
31.12.2019	100.000 euros	100.000 euros	-

ADOPTION

Cette affectation a été adoptée dans son intégralité par l'associé unique le 30/06/2023.

Fait à Grasse (06)
Le 30/06/2023

Le Président
P/o Groupe ENSÈN
M. PILAR



Désignation de l'entreprise : SAS AB TELECOM Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
Adresse de l'entreprise 118 Route de Cannes 06069 GRASSE Durée de l'exercice précédent* 12
Numéro SIRET* 4 1 4 4 8 9 1 1 2 0 0 0 9 7 Néant ☐ *

				Exercice N clos le. 13 11 22 02 21		N-1 13 11 22 02 21				
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		Net 4		
Capital souscrit non appelé (I)		AA								
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC						
	Frais de développement *	CX		CQ						
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	4 281	AG	594	3 687	3 687			
	Fonds commercial (1)	AH	755 000	AI		755 000	755 000			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK						
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM						
	Terrains	AN		AO						
	Constructions	AP		AQ						
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS						
	Autres immobilisations corporelles	AT	727 047	AU	272 413	454 634	521 658			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Immobilisations en cours	AV		AW						
	Avances et acomptes	AX		AY						
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT						
	Autres participations	CU		CV						
	Créances rattachées à des participations	BB		BC						
	Autres titres immobilisés	BD		BE						
	Prêts	BF		BG						
	Autres immobilisations financières*	BH	18 560	BI		18 560	18 959			
	TOTAL (II)		BJ	1 504 887	BK	273 007	1 231 880	1 299 304		
	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM					
En cours de production de biens		BN		BO						
En cours de production de services		BP		BQ						
Produits intermédiaires et finis		BR		BS						
Marchandises		BT	125 011	BU		125 011	156 371			
Avances et acomptes versés sur commandes		BV		BW						
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	518 522	BY		518 522	457 895			
Autres créances (3)		BZ	551 618	CA	21 524	530 094	526 893			
Capital souscrit et appelé, non versé		CB		CC						
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	44 474	CE		44 474	44 474			
DIVERS	Disponibilités	CF	248 868	CG		248 868	310 984			
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	5 143	CI		5 143	4 875			
	TOTAL (III)		CJ	1 493 636	CK	21 524	1 472 112	1 501 493		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW								
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM								
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN								
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	2 998 524	IA	294 531	2 703 992	2 800 797		
	Renvois : (1) Dont droit au bail			755 000	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP		(3) Part à plus d'un an :	CR	
	Clause de réserve				Stocks :			Créances :		
	Immobilisations									

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS AB TELECOM

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :1.622.....)	DA 7 622	7 622
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD 762	762
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG 1 176 451	1 173 516
	Report à nouveau	DH 119 987	119 987
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI (216 511)	2 935
	Subventions d'investissement	DJ 64 868	95 998
	Provisions réglementées *	DK	
		DL 1 153 179	1 400 820
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU 968 586	818 975
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	634
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX 481 273	453 875
	Dettes fiscales et sociales	DY 97 625	123 512
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA 3 330	2 982
Compte régul.	EB		
	TOTAL (IV)	EC 1 550 813	1 399 977
	Ecarts de conversion passif *	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE 2 703 992	2 800 797
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC	
		ID	
		IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG 1 126 211	768 262
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	7
Permanence ou changement de méthodes	7
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	7
Etat des amortissements	7
Etat des provisions	7
Etat des échéances des créances et des dettes	8
Composition du capital social	8
Fonds commercial	8
Evaluation des immobilisations corporelles	8
Evaluation des amortissements	8
Evaluation des matières et marchandises	8
Différence d'évaluation sur éléments fongibles	9
Evaluation des créances et des dettes	9
Disponibilités en Euros	9
Produits à recevoir	9
Détail des produits à recevoir	10
Charges à payer	10
Détail des charges à payer	11
Charges et produits constatés d'avance	11
Détail des charges constatées d'avance	12
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Dettes garanties par des sûretés réelles	12
Montant des engagements financiers	12
Engagement en matière de pensions et retraites	13
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Produits et charges exceptionnels	13

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	15.2400	500			500

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Droit au bail	755 000			755 000	
Total	755 000			755 000	

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	4 à 10 ans
	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel bureau et inform.	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 10 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Différence d'évaluation sur éléments fongibles

(PCG Art.831-2/11 et Art. 832-13)

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	211 939
Autres créances	6 943
Total	218 882

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Détail des produits à recevoir

	Montant
CLIENTS PROD.NON ENC.FACT	
- REMUNERATION SFR 1222	192 409
- REM ASS SFR 2022	18 018
- TELECABLE SAT 1222	564
- TEMECABLE SAT 1222	516
- TELECABLE SAT 1222	432
ETAT PRODUITS A RECEVOIR	
- CVAE A RECEV	943
DIVERS PROD. A RECEVOIR	
- PAR REMB ASS / VOL	6 000
Total	218 882

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	845
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 785
Dettes fiscales et sociales	43 404
Autres dettes	2 132
Total	48 166

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Détail des charges à payer

	Montant
FOURN. FACT.NON PARVENUES	
- PROV JURIDIQUE AGO 2022	1 080
- PROV DEBOURS AGO 2022	45
- DEBOURS EC 2022	660
DETTES PROV./CONGES PAYES	
- Provisions pour congés payés	6 361
- Provisions pour congés payés	6 411
- Provisions pour congés payés	8 449
CHARG.SOC./CONGES A PAYER	
- Provisions pour congés payés	1 575
- Provisions pour congés payés	1 113
- Provisions pour congés payés	2 961
CHARGES FISCALES A PAYER	
- CVAE 2019	9 184
- CVAE 2020	7 350
DIVERS CHARGES A PAYER	
- MAINTENANCE INFORM 4t22	1 350
- CAP EDF 28/11 27/12	286
- CAP EDF 16/12 31/12	157
- CAP EDF 1222	340
INTERETS COURUS A PAYER	
- FRAIS ARRETE 31/12/22	422
- INTERETS	114
- INTERETS	200
- INTERETS	92
- INTERETS	16
Total	48 166

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	5 143
Total	5 143

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CHARGES CONSTAT. D'AVANCE			
- CCAV CT ANTIBES 1/1 - 12/11/23	489		
- CCAV CT GRASSE 1/1 - 31/7/23	329		
- CCAV CT CAGNES 1/1 - 14/12/23	539		
- CCAV 3GWIN 0123	330		
- CCAV LOYER 0123	2 835		
- CCAV CHARGES 0123	100		
- CCAV RECORD 1/1 309/23	217		
- CCAV FAAC 1/1 8/10/23	304		
Total	5 143		

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Montant garanti
Emprunts et dettes financières divers :	967 740
- Prêt BNP 24/05/2017	4 086
- Prêt BNP PGE 7/04/2020	409 450
- Prêt CIC 20/02/2020	99 350
- Prêt CIC Travaux Antibes 22/2/2021	130 854
- PRET BNP PGE 2/6/22	324 000
Total	967 740

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres engagements donnés :	8 466
Intérêts prêt BNP 24/05/2017	97
Intérêts prêt BNP PGE 7/04/2020	4 990
Intérêts prêt CIC 20/02/2020	2 064
Intérêts prêt CIC 22/2/2021	1 315
Total (1)	8 466

Engagements reçus

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- PRODUITS DIVERS	1 465	771800
- REMBOURSEMENT DEPOT	800	775600
- SUBVENTIONS VIREES AU RESULTAT	28 440	777000
Total	30 705	
Charges exceptionnelles		
- AMENDES	125	671200
- PENALITES URSSAF	3 253	671800
- VAL NET COMPTABLE ELE.CEDES	4 225	675000
- CVAE 2019/2020	16 534	671800
Total	24 137	